

# **PLAN POUR LE PATRIMOINE CULTUEL**

Dossier de presse – vendredi 10 avril 2015

## SOMMAIRE

Le patrimoine culturel de la ville de Paris, une richesse pour notre capitale .....	3
L'entretien et la valorisation de notre patrimoine, un engagement de mandature .....	4
Une démarche partenariale dans la construction du Plan comme dans son financement .....	5
Un engagement fort pour l'économie locale, l'insertion et les métiers d'art .....	6
Les principaux édifices concernés par le Plan 2014-2020 .....	7

*Restauration de la façade du bras sud du transept de Saint-Eustache (1er)*

*Restauration des toitures et façades de Saint-Louis-en-L'Île (4e)*

*Restauration de la façade sud du chevet et de la balustrade supérieure de Saint-Merri (4e)*

*Restauration des peintures murales d'Eugène Delacroix de la chapelle des Saint-Anges en l'Eglise Saint-Sulpice*

*Restauration des décors intérieurs de Saint-Germain-des-Prés*

*Restauration de l'Eglise de la Madeleine (8e)*

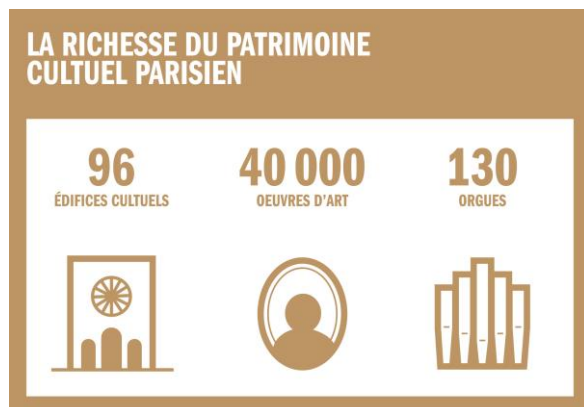
*Restauration du massif d'entrée de Saint-Augustin (8e)*

*Stabilisation des maçonneries et poursuite de la restauration des chapelles de Notre-Dame-de-Lorette (9e)*

*Restauration du massif d'entrée et du campanile de l'Eglise de la Trinité (9e)*

*Restauration des toitures de Saint-Vincent-de-Paul (10e)*

## LE PATRIMOINE CULTUEL DE LA VILLE DE PARIS, UNE RICHESSE POUR NOTRE CAPITALE



La ville de Paris est propriétaire de **96 édifices culturels** dans le cadre statutaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905 :

- **culte catholique** : 85 églises, chapelles ou basiliques mineures,
- **cultes protestants** : 9 temples,
- **culte judaïque** : 2 synagogues,

Parmi eux :

- **43** sont classés Monument Historiques,
- **14** sont inscrits à l'inventaire supplémentaire,
- **3** ont reçu le label XX<sup>e</sup> siècle.

En complément des protections patrimoniales de l'Etat, la **Protection Ville de Paris** au titre du Plan local d'urbanisme s'applique à **26 autres églises**. De plus **6 édifices** sont protégés par leur intégration dans un **Plan de sauvegarde et de mise en valeur**.

Au sein de cet ensemble patrimonial, propriété municipale, sont conservés :

- **130 orgues** (la plus importante collection de ces instruments aux mains d'un seul et même propriétaire),
- **40 000 œuvres d'art et objets mobiliers inventoriés**.

Multiséculaires pour la grande majorité d'entre eux, les plus anciens datant du XII<sup>e</sup> siècle, ces édifices sont des jalons essentiels de l'histoire de l'architecture. Ce sont des repères emblématiques au sein des quartiers que bien souvent, ils ont contribué à faire naître.

Largement ouverts au public, ils ont été, par la richesse et l'abondance des œuvres d'art qu'ils contiennent, une première forme de musées d'art, gratuits qui plus est. Qu'il s'agisse de concerts, de visites d'architecture ou d'interventions artistiques contemporaines, **une vie culturelle riche et intense** s'y déploie. Ainsi, en 2014, près de 100 000 visiteurs se sont rendus dans les édifices culturels qui participaient à Nuit Blanche.



Ce patrimoine est un remarquable **facteur d'attractivité touristique pour notre ville** : en 2013, la basilique du Sacré-Cœur, propriété de la Ville de Paris, était ainsi le deuxième site touristique le plus visité à Paris, avec 10,5 millions de visiteurs. 4 églises figurent parmi les 20 musées et monuments de Paris les plus fréquentés.

## **L'ENTRETIEN ET LA VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE, UN ENGAGEMENT DE MANDATURE**

La municipalité s'emploie **sauvegarder, restaurer et valoriser** ce patrimoine précieux, témoignage de notre Histoire artistique et politique, pour qu'il soit mieux connu des Parisiens aujourd'hui et pour le transmettre aux générations à venir.

Ces édifices relevant du domaine public communal, leur entretien s'avère également être une obligation légale. Le Conseil d'Etat a ainsi établi dès 1921 que la commune doit être tenue responsable de tout dommage causé par un défaut d'entretien de l'édifice.

**Anne Hidalgo a ainsi décidé de consacrer 80 millions d'euros à leur rénovation, dont 60 millions d'euros destinés à des opérations de très grande ampleur et 20 millions d'euros pour l'entretien permanent des bâtiments.**

L'entretien permanent, financé par des lignes budgétaires transverses, revêt une importance stratégique essentielle : il assure la durabilité des édifices, la sécurité du public et la sauvegarde des œuvres. Il est le complément indispensable des grandes opérations de restauration.

**Cet engagement ferme, pris dès les premiers mois de la campagne électorale, réaffirmé aux premiers jours de la nouvelle mandature et confirmé par le Plan d'investissement pour la mandature, vient prolonger et amplifier les efforts de rattrapage conduits depuis 2001.**

### **Eléments juridiques sur les édifices cultuels**

L'affectation cultuelle des édifices du culte construits avant 1905, réglée par les dispositions de l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 et l'article 5 de la loi du 2 janvier 1907, donne des prérogatives importantes aux affectataires. Ce sont, pour les cultes protestant et israélite, les présidents des associations cultuelles qui peuvent être, le cas échéant, ministres du culte et, pour le culte catholique, le curé desservant nommé par l'évêque du diocèse territorialement compétent.

Parallèlement, les personnes publiques propriétaires d'édifices du culte (Etat et communes) doivent faire face à des obligations, notamment en matière de sécurité des bâtiments recevant du public dont font partie les édifices du culte, ou en matière de protection du patrimoine, en particulier lorsque les biens meubles ou immeubles sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

Conformément à l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 dans sa rédaction issue de la loi du 13 avril 1908, les communes peuvent engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la réparation des édifices du culte dont elles sont propriétaires. Les frais d'entretien et de conservation sont alors exclusivement à la charge de la commune. Même si la décision d'entreprendre ces travaux ne constitue qu'une simple faculté et non une obligation pour la commune, celle-ci est responsable de tout dommage causé par un défaut d'entretien de l'édifice.

## UNE DEMARCHE PARTENARIALE DANS LA CONSTRUCTION DU PLAN COMME DANS SON FINANCEMENT



Forte de l'engagement budgétaire ferme et volontariste acté en début de mandature, la municipalité a pu engager **un dialogue transparent avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs engagés pour la préservation de ce patrimoine**. Cette feuille de route a également fait l'objet d'échanges suivis avec la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, partenaires majeurs, tant sur le suivi

scientifique des opérations de restauration que sur le co-financement des interventions portant sur des bâtiments inscrits ou classés à l'inventaire des monuments historiques.

**L'Etat a ainsi choisi de s'engager fortement aux côtés de la Ville de Paris en fléchant 11 millions d'euros sur la durée de la mandature pour la restauration de ces édifices.**

La **priorisation des opérations** a été établie par la Direction des affaires culturelles au terme d'échanges approfondis avec les acteurs de terrain, notamment les maires d'arrondissement et les représentants des cultes affectataires. Ces discussions ont permis de répondre au mieux aux urgences perçues sur chaque territoire.

La construction de cette feuille de route partagée doit nous permettre de **mobiliser l'ensemble des parties concernées, notamment dans la recherche de financements complémentaires privés. Ceux-ci viendront abonder l'engagement de la Ville pour réaliser des opérations supplémentaires et ne s'y substitueront pas**. Les mécanismes de financement participatif ont donc toute leur place, permettant à la fois d'accroître les capacités d'intervention de la Ville et de mobiliser les Parisiens autour d'un patrimoine qui leur est cher. C'est le sens de la **souscription publique lancée à l'automne dernier en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration des peintures murales de Delacroix en l'église Saint-Sulpice**.

**Pour accueillir ces financements privés et se mettre en situation de répondre dans de meilleurs délais aux propositions des mécènes, de nouveaux outils ont été mis en place**. Le Conseil de Paris a ainsi approuvé en février dernier le principe de **création d'un Fonds de dotation** dont les statuts ont désormais été déposés. Il aura notamment vocation à intervenir dans les domaines de la culture et du patrimoine, sur la base d'une liste de projets arrêtés, annuellement, par la Maire de Paris. **Des dispositions complémentaires seront prises pour accélérer la conclusion des mécénats qui ne transiteront pas par le fonds**, pour réduire les délais d'intervention et pour structurer et fluidifier le dialogue avec les donateurs. Cela permettra de travailler à de nouveaux projets avec des partenaires majeurs dont certains s'étant déjà engagés aux côtés de la Ville par le passé, comme **la Fondation Notre-Dame, la Fondation Sisley-d'Ornano, la Fondation du Patrimoine, le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église St Germain des Prés, la Fondation Frédéric de Sainte-Opportune**, de grands mécènes privés et de nombreuses associations paroissiales.

## **UN ENGAGEMENT FORT POUR L'ECONOMIE LOCALE, L'INSERTION ET LES METIERS D'ART**

La mise en œuvre opérationnelle de ce Plan pour le patrimoine culturel donnera lieu à la conclusion d'importants marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux. **La Maire de Paris a souhaité que cet investissement significatif permette de soutenir un tissu économique local et responsable, tourné vers l'apprentissage, l'insertion et la coopération**, dans le respect du droit des marchés publics.

**L'insertion de clauses sociales dans les marchés de la ville permet l'embauche de personnes éloignées de l'emploi.** En 2013 par exemple, la clause sociale dans les marchés de la collectivité a généré plus de 514 000 heures d'insertion, soit près de 320 ETP. Les fournisseurs titulaires de nos marchés seront aidés à mettre en œuvre ces heures d'insertion par des relais territoriaux basés à Paris. Bien que l'on ne puisse avoir aucune exigence géographique sur le choix des partenaires et des salariés en insertion, les clauses bénéficient en général au tissu économique local pour des raisons pratiques de mise en œuvre.

**A titre indicatif, avec un taux d'effort à 7% (ce qui correspond à un effort moyen) demandé aux titulaires, un investissement de 110 millions d'euros génèrerait 55 ETP (90 000 heures environ).**

Outre les clauses d'insertion sociale qui figureront dans tous les marchés de travaux de plus d'un million d'euros, seront systématiquement prévus des éléments de critères de choix pour **privilégier les entreprises qui favorisent l'apprentissage**. De même, une **attention toute particulière sera apportée aux Sociétés coopératives et participatives (SCOP)**. Enfin, l'allotissement des marchés permettra une **large ouverture de nos consultations aux petites et moyennes entreprises**.

Ces chantiers seront enfin une **opportunité exceptionnelle pour les artisans d'art**, historiquement représentés à Paris (Faubourg Saint Antoine, Cour de l'Industrie...). Avec **217 métiers sauvegardés**, ils couvrent un horizon très large, transmettant de génération en génération un savoir-faire précieux dès lors qu'il s'agit d'intervenir sur des édifices de grande valeur. **Plus de 5 000 entreprises exercent aujourd'hui en Ile-de-France**. Pour exemple, entre 2006 et 2009, la restauration de la Tour Saint-Jacques avait mobilisé en moyenne de 20 à 30 compagnons (sculpteurs, tailleurs de pierre, maîtres-verriers, restaurateurs, menuisiers, couvreurs), sous la direction de l'architecte en chef des Monuments historiques.

# LES PRINCIPAUX ÉDIFICES CONCERNÉS PAR LE PLAN 2014-2020\*



\* LISTE NON EXHAUSTIVE

## RESTAURATION DE LA FAÇADE DU BRAS SUD DU TRANSEPT DE SAINT-EUSTACHE (1<sup>er</sup>)

### Quelques mots d'histoire...

L'église Saint-Eustache, voulue par le roi François 1<sup>er</sup> comme le contrepoint, sur la rive droite, de Notre-Dame, est à la fois l'une des plus grandes églises de Paris, l'emblème historique du quartier des Halles auquel elle s'offre comme un immense décor de scène, et un témoin architectural de l'apparition du style ornemental de la Renaissance dans un édifice qui demeure gothique par sa conception globale.

Sa construction commença en 1532 par le transept, se poursuivit par la nef puis le chevet terminé au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le massif occidental acheva l'édifice au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Par conséquent le bras sud du transept et son portail sculpté sont bien une œuvre de la Renaissance, dans laquelle cependant la statuaire (la Vierge du trumeau axial, les saints Anne et Joachim, les deux anges) a été remis en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



### Projet de restauration

Cet édifice prestigieux fait l'objet d'une campagne de restauration pluriannuelle menée depuis près de 20 ans.

Toutes les toitures hautes sont restaurées ainsi que la quasi-totalité des façades sud donnant sur le jardin des Halles (compris toitures basses et vitraux), sauf le bras sud du transept qui n'attendait pour sa restauration que la réalisation de l'assainissement des maçonneries basses. Cette opération a été faite en 2009-2010 ; l'assainissement était en effet le préalable indispensable à la restauration des décors sculptés du portail sud.

Les travaux de restauration des façades du bras sud du transept seront conduits, à partir de 2016, par Alain-Charles Perrot, architecte en chef des monuments historiques.

Les métiers de la taille de pierre, de la restauration de sculpture, de la charpente, de la couverture, de la ferronnerie et du vitrail seront conviés.



## RESTAURATION DES TOITURES ET FAÇADES DE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (4<sup>E</sup>)

### Quelques mots d'histoire...



Cette église datant principalement de la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle présente un fort contraste entre la richesse de son décor intérieur et la sobriété de son aspect extérieur, inscrit dans le parcellaire étroit de l'île Saint-Louis. Entièrement pillée à la Révolution, l'église doit notamment à l'abbé Bossuet, son curé de 1864 à 1884, d'avoir été à nouveau dotée d'œuvres d'art prestigieuses. Leur sauvegarde et celle de l'édifice imposent que l'on veille à l'étanchéité des toitures et des façades, aujourd'hui défectueuse.

A cette fin, une opération de restauration des toitures hautes et basses avait été initiée en 2003 en concertation avec l'Etat, lequel, à cette époque, était maître d'ouvrage lorsque l'opération, portant sur un édifice classé monument historique, faisait l'objet d'un financement conjoint. Au terme d'un changement réglementaire intervenu en 2005, la maîtrise d'ouvrage a été transférée à la Ville, interrompant de fait l'opération, les marchés passés par l'Etat ne pouvant pas être repris par la Ville de Paris.

### Projet de restauration

Outre l'effet néfaste de ce renoncement sur l'état sanitaire de l'édifice, les façades sur rues présentent un très mauvais état des maçonneries. Des filets ont été posés sur les corniches et la balustrade afin d'éviter des chutes de pierres. La coursive au droit des façades n'est plus étanche et les infiltrations imbibent d'humidité les maçonneries basses. Suite à de nouveaux risques identifiés en 2012, le flèche du clocher a été corsetée et mise sous filets.

L'opération programmée dans le cadre de ce Plan pour le patrimoine culturel regroupe celle relative aux toitures et celle concernant les façades sur rues.

Elle fera appel aux métiers de la couverture, de la charpente, de la pierre de taille, du vitrail et de la ferronnerie.



## RESTAURATION DE LA FAÇADE SUD DU CHEVET ET DE LA BALUSTRADE SUPERIEURE DE SAINT-MERRI (4<sup>E</sup>)

### Quelques mots d'histoire...

L'église Saint-Merri, datant principalement du XVI<sup>ème</sup> siècle, fait l'objet, depuis une dizaine d'année, d'une succession d'opérations menées dans un ordre logique, en commençant par ses toitures en 2000-01, puis les éléments les plus dégradés de ses maçonneries extérieures : corniche du chevet nord et partie haute de la façade principale en 2005, tranche expérimentale d'étude de restauration du portail sculpté en partie basse de la façade principale en 2006. De plus, les installations électriques et l'éclairage ont été rénovés entièrement en 2007.

Les quatre baies sud de la nef, dont les meneaux étaient très affaiblis, ont été restaurées en 2013 pour deux d'entre elles et les deux autres seront en travaux à l'été 2015.

La restauration de la partie basse de la façade principale a été achevée en novembre 2014, révélant ainsi aux passants de la rue Saint-Martin la créativité des sculpteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, auteurs de l'étonnement bestiaire qui souligne les ressauts, comme le savoir-faire des sculpteurs du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont réalisé les statues en pied-droit des portes.

### Projet de restauration

A présent, la programmation des opérations relatives aux façades et toitures se poursuit. Compte tenu de l'état sanitaire des baies du chevet sud, des balustrades sud et décors sculptés de ce secteur, les façades du côté sud du chevet doivent feront l'objet de la prochaine opération, certes peu visible puisqu'il s'agit de façades enclavées dans les cours des bâtiments voisins, mais indispensable à la pérennisation de cet édifice.

L'opération fera largement appel au savoir-faire des tailleurs de pierre, des sculpteurs et restaurateurs de sculpture.



La balustrade du chevet sud à restaurer



Le « Baphomet » du portail principal côté ouest, restauré en 2014

## RESTAURATION DES PEINTURES MURALES D'EUGENE DELACROIX DE LA CHAPELLE DES SAINT-ANGES EN L'EGLISE SAINT-SULPICE (6<sup>e</sup>)

### Quelques mots d'histoire...

Les dernières œuvres de Delacroix représentent l'apogée d'une carrière de peintre exceptionnellement riche et sont très marquées par le choix de sujets religieux. Ce phénomène correspond à une forte demande de peintures religieuses sous le second Empire, mais aussi aux préoccupations plus personnelles d'un artiste souvent malade et soucieux d'assurer sa postérité.



Le décor de la chapelle, et en particulier la *Lutte de Jacob avec l'ange*, demeure une œuvre majeure et une référence toujours vivante pour de nombreux artistes, écrivains, metteurs en scène. Eugène Delacroix reçoit la commande pour le décor de la chapelle des Saints-AnGES de Saint-Sulpice en 1849. Il choisit pour les deux parois de la chapelle les thèmes de *La Lutte de Jacob avec l'ange* et *Héliodore chassé du temple*. Pour le plafond, il retient *Saint-Michel terrassant le dragon*. Après de multiples péripéties, il parvient aux termes de son projet en août 1861.

Afin de rendre son œuvre pérenne et de l'isoler de l'humidité du mur, Delacroix a imprégné la paroi de nombreuses couches de cire, de résine et d'huile, qui font aujourd'hui de sa restauration un véritable défi technique.

### Projet de restauration

L'église Saint-Sulpice a été classée en 1915 et le chantier sera soumis au contrôle scientifique et technique du conservateur des monuments historiques de la DRAC.

L'objectif de la restauration est de restituer une lisibilité aux décors peints en les nettoyant, et surtout de stabiliser leur conservation dans l'environnement. Il est nécessaire d'arrêter le processus de dégradation des peintures en agissant sur les causes et la climatologie de la chapelle.

Une souscription participative a été lancée à l'automne dernier, **en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et le Musée National Eugène Delacroix** pour permettre à tous les Parisiens et amoureux de Delacroix de se mobiliser autour de ce projet passionnant.





## RESTAURATION DES DECORS INTERIEURS DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (6<sup>e</sup>)

### Quelques mots d'histoire...



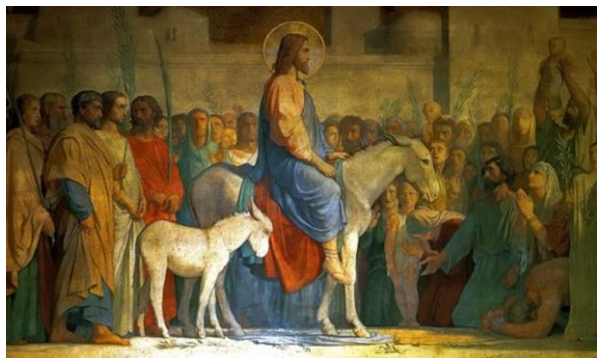
La première église abbatiale date du VI<sup>e</sup> siècle et sert de nécropole royale. Childebert y est inhumé en 558. La même année, la basilique est dédiée à Saint-Germain, évêque de Paris, qui donna ses biens à l'abbaye et s'y fit ensevelir. Vers l'an Mil, l'édifice mérovingien est abattu pour faire place à une église romane dont la structure subsiste encore. En 1245, est bâtie la chapelle axiale, chapelle de la Vierge.

A partir de 1631, l'abbaye, siège des Mauristes, devient un des principaux centres intellectuels de France, avec les travaux historiques de Jean Mabillon

ou de Bernard de Montfaucon. L'abbaye devient paroisse.

Au moment de la Révolution française, en 1791, les monuments funéraires sont enlevés et déposés au dépôt des Petits-Augustins. Puis, en 1792, l'église est fermée et transformée en raffinerie de salpêtre. Le portail royal et les tombes des rois mérovingiens sont brisés, la châsse de Saint-Germain est fondue. En 1802, l'église est rendue au culte. La chapelle de la Vierge est reconstruite en 1819. En 1820, Godde commença les travaux de rénovation. L'édifice est classé monument historique dans la première liste du service, datant de 1862.

### Projet de restauration



La restauration intérieure de l'église Saint-Germain des Prés est une opération à caractère tout à fait exceptionnel par son ampleur et par la qualité des décors restaurés, dont la plupart sont dus au pinceau d'Hyppolyte Flandrin, un des grands maîtres du XIX<sup>e</sup> siècle. Un comité scientifique composé de spécialistes validera les choix et partis pris de restauration. La taille de l'édifice, la prudence exigée par le traitement de chefs d'œuvre et la nécessité d'y maintenir le

culte pendant la durée des travaux induit un chantier complexe.

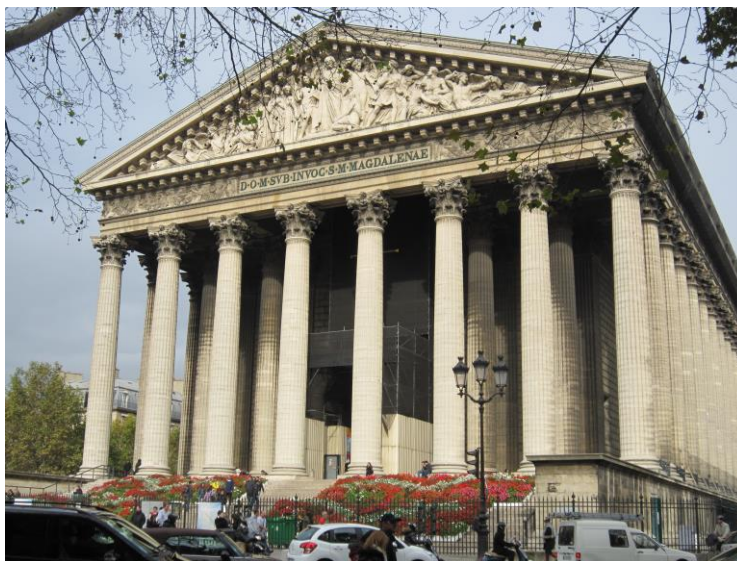
La restauration des décors intérieurs nécessite au préalable un assainissement des murs du chevet et du transept sud de l'église. Une tranchée de drainage sera donc ouverte dans le square attenant, le long du boulevard Saint-Germain. Ceci entrainera la réalisation de fouilles archéologiques, prescrites par l'État, qui débiteront dès cet été et feront l'objet d'un dispositif d'information pour permettre au grand public d'en apprendre plus sur ce site, lieu de sépulture privilégié des rois mérovingiens.

Cette opération sera conduite par tranches, **en partenariat avec le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés**, créée en 2011 et soutien financier principal de ce chantier.

## RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE (8<sup>e</sup>)

### Quelques mots d'histoire...

Conçue à la toute fin de l'Ancien Régime, l'église de la Madeleine est ensuite devenue un prestigieux programme napoléonien. Momentanément dédié à la gloire des armées de l'Empire, elle a pris la forme d'un gigantesque temple romain avant de revenir au culte catholique. Cet édifice somptueux et hors d'échelle conserve un magnifique ensemble de statuaire, œuvres peintes et décors du XIX<sup>e</sup> siècle.



Au début des années 2000, ont été réalisées des couvertures en acier sur le versant Est puis Ouest des toitures de l'église. Grâce à ces couvertures provisoires, la restauration des maçonneries a pu commencer sur cette église majeure du début du XIX<sup>e</sup> siècle, aux dimensions de cathédrale.

### Projet de restauration

Au regard des dimensions de l'édifice, un projet de restauration complète de la Madeleine devra pouvoir s'appuyer sur une large mobilisation au profit de l'édifice.

D'ores et déjà, la municipalité a prévu de **réaliser en début de mandature la restauration du chéneau et de la corniche du versant Est**, côté boulevard de La Madeleine. Il faut mesurer l'ampleur de cette simple intervention : le chéneau court sur 110 mètres de longueur et l'on peut sans difficulté circuler à l'intérieur ; l'entablement à la hauteur d'un étage courant d'habitation. Il est actuellement sécurisé par des filets de rétention et des tunnels provisoires protègent les accès latéraux. Elle permettra d'achever la phase de rénovation des couvertures et de restauration des chéneaux et corniches engagée depuis 2000.

Le chantier de la Madeleine se poursuivra par la **restauration du pronaos, rue Royale, puis le traitement par phases de l'ensemble des façades et des péristyles latéraux si la dynamique de mobilisation à l'œuvre se concrétise**. De nombreux partenaires, mécènes et associations, comme la **Fondation pour l'avenir du Patrimoine à Paris ou Madeleine 2.0**, se sont en effet déjà manifestés pour soutenir ce grand chantier. Le **fonds de dotation de la Ville de Paris** pourrait également s'associer à cette mobilisation.

## RESTAURATION DU MASSIF D'ENTREE DE SAINT-AUGUSTIN (8<sup>E</sup>)

### Quelques mots d'histoire...

Construite par l'architecte Victor Baltard entre 1860 et 1871, l'église Saint-Augustin est un édifice emblématique de l'architecture religieuse du Second Empire, tant par son implantation urbaine que pour sa conception alliant le modèle byzantin et la construction métallique.

Sa façade principale porte une riche et savante iconographie sculptée, où la tradition romaine des niches ordonnancées habitées par les Prophètes, les Pères et Docteurs de l'Eglise coexiste avec la tradition byzantine regroupant les douze apôtres autour de la figure centrale du Christ.

Elle est actuellement sécurisée par des filets de rétention sur la corniche supérieure du fronton et un échafaudage pare-gravois devance le porche.



### Projet de restauration



Il s'agit de restaurer le massif d'entrée, y compris les façades de la première travée en retour d'angles côtés Malesherbes et César Caire, le volume sous porche et les emmarchements. Ce choix est guidé par la sécurité, le massif d'entrée étant par définition au droit du parvis où se rassemblent les visiteurs et les fidèles.

L'opération de restauration sera dirigée par Etienne Poncelet, architecte en chef des monuments historiques. Elle fera appel aux métiers de la taille de pierre, de la sculpture pour la restitution des groupes sculptés sommitaux et celle des

lacunes du décor sculpté, de la restauration de sculpture, de la couverture pour la protection des éléments saillants, du vitrail notamment pour la grande rose, de la ferronnerie pour le réseau en fonte de la grande rose et les grilles de protection des verrières, de la restauration spécialisée pour les laves émaillées aux tympanes des portes et leur revêtement en cuivre, de la menuiserie pour les portes elles-mêmes.

D'autres interventions de moins grande ampleur sont envisagées, **en lien avec l'association Les Amis de Saint-Augustin et la Fondation pour l'avenir du Patrimoine à Paris** qui agissent pour la sauvegarde de cet édifice.



## STABILISATION DES MAÇONNERIES ET POURSUITE DE LA RESTAURATION DES CHAPELLES DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE (9<sup>E</sup>)

### Quelques mots d'histoire...

Notre-Dame-de-Lorette appartient à la famille des édifices néo-classiques construits au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Son architecture inspirée des temples antiques est due à Hyppolite Lebas.

Il s'agit d'un édifice où détails d'architecture et décors mobiliers se fondent dans une grande harmonie, mais dont la fragilité constructive le rend particulièrement vulnérable aux bouleversements environnementaux connus par le quartier : vibrations du métro, parkings en sous-œuvre murant les terrains d'assise et modifiant le régime des eaux souterraines, mettent à mal la structure de l'église.

En raison de l'ouverture de fissures dans les claveaux, plusieurs arcs de l'église sont aujourd'hui étayés par des cintres de charpente.

A la suite de la restauration des couvertures achevée en 2003, on assiste à l'assèchement des maçonneries hautes.



### Projet de restauration

Une étude préalable sur la stabilité de l'édifice est en cours et des sondages des fondations et du sol ont été réalisés en 2013 et 2014. Les conclusions guideront le programme de la consultation de maîtrise d'œuvre qui sera lancée en 2016. L'opération programmée va traiter l'ensemble des maçonneries sous l'angle à la fois structurel et sanitaire.

Par ailleurs, la restauration progressive des chapelles engagée en 2013 pourrait être poursuivie avec le renfort de mécènes, dont certains ont déjà manifesté leur intérêt.

## RESTAURATION DU MASSIF D'ENTREE ET DU CAMPANILE DE L'EGLISE DE LA TRINITE (9<sup>E</sup>)

### Quelques mots d'histoire...



Œuvre de Théodore Ballu, bâtie sous le Second Empire et inspirée par le style décoratif de la Renaissance italienne, l'église de la Trinité domine depuis plus de 150 ans la perspective de la Chaussée d'Antin et offre au square d'Estienne d'Orves, dont elle est le « fond de scène », son abondant décor sculpté.

Cependant, pour pallier le risque de chute de ces détails ornementaux abîmés ou de leurs réparations antérieures en ciment qui ne sont plus adhérentes, des filets et des pare-gravois ont été disposés en plusieurs endroits sensibles des façades et un périmètre de sécurité est interdit au public dans le square d'Estienne d'Orves.

### Projet de restauration

C'est pourquoi Il importe de lancer une opération relative au massif d'entrée, partie de l'édifice la plus en vue, la plus chargée en décors et présentant le plus de risques.

Cependant l'enjeu technique et financier représenté par cette opération amène à concevoir une opération en deux temps, à savoir tout d'abord la mise en place d'un échafaudage pare-gravois autour du campanile et du massif d'entrée qui va permettre une étude préalable adossée sur des investigations en grande hauteur (cartographie des désordres, analyses des pierres et des modes de dégradations, repérage des armatures métalliques dans les maçonneries...). Cet échafaudage sera également celui qui servira à la restauration proprement dite.

L'opération fera appel aux métiers de la taille de pierre, de la sculpture pour la restitution des lacunes du décor sculpté, de la restauration de sculpture, de la couverture pour la protection des éléments saillants, du vitrail notamment pour la grande rose, de la ferronnerie pour le réseau des verrières, de la campanologie pour le beffroi, de la restauration spécialisée pour les laves émaillées aux tympanes des portes.





## RESTAURATION DES TOITURES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL (10<sup>E</sup>)

### Quelques mots d'histoire...

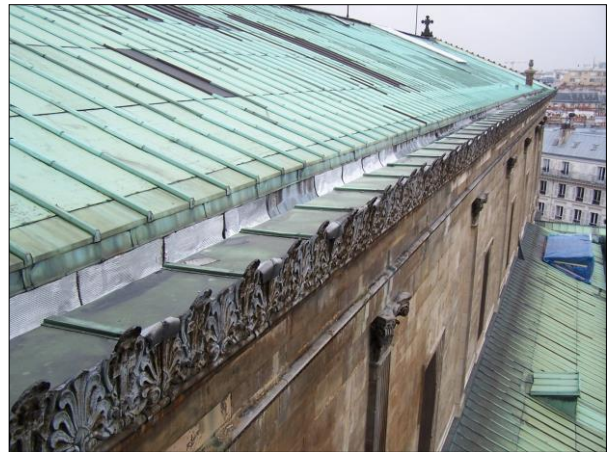
Conçue en 1831 par Jacques Hittorff, inspirée par la silhouette de La Trinité-des-Monts à Rome et par l'architecture des temples antiques, cette église abrite un ensemble unique de peintures murales à la cire sur fond d'or ainsi que des tableaux de William Bouguereau.

L'église Saint-Vincent-de-Paul, édifice majeur du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, jalonne une perspective qui s'étire du boulevard de Bonne Nouvelle jusqu'à l'hôpital Lariboisière. Par une succession de pentes et d'embranchements monumentaux, elle domine la rue d'Hauteville, la place Franz Listz et le petit square qui la devance.

### Projet de restauration

Les couvertures d'origine en cuivre sur leur charpente en fer sont encore en place mais sont devenues uniformément vétustes. En raison des infiltrations, le décor intérieur de l'édifice est dégradé et les maçonneries sont imbibées d'humidité en profondeur.

Pour la pérennisation de cet édifice et de ses inestimables décors peints, une campagne complète de restauration du clos et couvert doit être initiée, en commençant par les toitures. En 2013, la toiture du péristyle a été refaite en plaques de cuivre et le motif d'acrotère en fonte, restauré; cette opération a constitué une répétition de celle à venir.



Les métiers de la couverture, de la charpente et de la restauration du métal seront principalement conviés.